



# VERNIS ROUTE EXPRESS

VERNIS DE PROTECTION MONO COMPOSANT  
À BASE DE RÉSINE ACRYLIQUE EN PHASE SOLVANT

## DESCRIPTIF DU PRODUIT

Vernis de protection mono composant à base de résine acrylique en phase solvant, destiné à la protection des marquages sur enrobés bitumineux et bétons absorbants.

### DOMAINES D'APPLICATION

#### EXTÉRIEUR

- Marquage des sols extérieurs.
- Recommandé pour la signalétique des sols de parkings, des zones de stockage...

#### Supports

- Sols en béton brut absorbants.
- Enrobés bitumineux.
- Revêtements Hydrocarbonés.

### PROPRIÉTÉS/AVANTAGES

- Excellente adhérence sur enrobés bitumineux, sur FUNGET ROUTE EXPRESS
- Temps de remise en service très courts.
- Très bonne résistance à l'usure.
- Possibilité de projeter des billes de verre homologuées pour obtenir une réelectorisation. Limite l'encrassement du FUNGET ROUTE EXPRESS et facilite le nettoyage.
- Peut être mélangé directement dans le FUNGET ROUTE EXPRESS, à raison de 20 à 30 % afin d'obtenir un aspect satiné.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition	Polymères acryliques en phase solvant
Norme Afnor	NFT 36005 famille 1 classe 7b1
Présentation	Peinture monocomposante
Densité	0,99 (+/- 0,05)
Proportion du mélange	Sans objet
Temps de murissement	Néant
Extrait sec	60 % (+/- 2%) en poids
Point éclair	> 32°C
Aspect	Brillant
Consommation	3 à 5 m <sup>2</sup> /L
Couleur	Incolore
Durée de conservation	Conservation 12 mois, en emballage d'origine, dans un local tempéré
Conditionnement	Bidon de 5 Litres

### PROCÈS VERBAUX

- Émission de COV dans l'air : non concerné car utilisation extérieure uniquement.

### INFORMATIONS TECHNIQUES

Adhérence sur béton sec	> 2 MPa
-------------------------	---------



## MISE EN ŒUVRE

**Préparation des supports**

• Les surfaces à traiter devront être préparées par un nettoyage soigné et dégraissage suivi d'une aspiration soignée.

**Conditions d'application**

• Le VERNIS ROUTE EXPRESS devra être stocké à une température comprise entre +15 et +25°C environ 24 heures avant l'application. La température ambiante du chantier sera comprise entre +10 et +30°C.

• Humidité relative ambiante : maximum 80%.

• Humidité du support inférieure à 4% en poids.

• Température du support supérieure à 3°C du point de rosée.

• Les lieux d'application devront être correctement ventilés afin de favoriser l'évaporation des solvants contenus dans la peinture.

**Préparation du mélange**

• Avant toute application, le VERNIS ROUTE EXPRESS devra être mélangé pendant 2 min afin de bien homogénéiser la peinture.

Cette opération s'effectuera à l'aide d'un mélangeur à faible vitesse de rotation (max 300 tours/min. La viscosité des peintures variant suivant les teintes ou la température, il est possible de diluer le VERNIS ROUTE EXPRESS à l'aide de notre diluant FUNGETSOLV 502

**Application**

• L'application peut se faire au rouleau (12 mm recommandé), à la brosse ou encore au pistolet airless.

**Systèmes et consommations****• Finition lisse :**

Application au rouleau à raison de 3 à 5 m<sup>2</sup>/L environ la couche.

**DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION (formation de peau)**

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
DPU	~ 1 heure	~ 30 minutes	~ 15 minutes

La durée pratique d'utilisation diminue lorsque la température et/ou la quantité de produit préparée augmentent.

**DÉLAI DE RECOUVREMENT**

AVANT APPLICATION DE LA SECONDE COUCHE DE VERNIS ROUTE EXPRESS	
TEMPÉRATURE	+ 20°C
MINI	30 minutes
MAXI	24 heures

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

**SÉCHAGE / REMISE EN SERVICE**

TEMPÉRATURE	+ 20°C
TRAFIC PÉDESTRE	30 minutes
TRAFIC LÉGER	3 heures
DURCISSEMENT	24 heures

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

**RÈGLEMENTATION**

- Les applicateurs devront se munir de lunettes, gants et masques appropriés.
- Les lieux d'application devront être correctement aérés.
- Consulter la fiche de données de sécurité. © Octobre 2020.
- COV : Conforme à la directive 2004/42/CE.
- Valeur limite UE pour ce produit (A/i) : 500 g/l de COV (2010).
- Ce produit prêt à l'emploi contient : 500 g/l de COV



Annule et remplace les fiches précédentes correspondantes au même produit. Elle s'adresse à des professionnels qui s'engagent à les utiliser selon les règles de l'art.

FUNGET - PA des Épineaux 5, Avenue Eugène Freyssinet - 95740 Frépillon  
Tél. : + 33 (0) 1 61 35 35 10 – Fax : + 33 (0) 1 61 35 35 19 - [www.funget.fr](http://www.funget.fr)